

Aujourd'hui, il n'y a pas une politique publique, pas un programme, ni un dispositif ou un appel à projet qui ne parle d'innovation. L'innovation est devenue l'une des conditions incontournables pour qu'un projet soit soutenu et financé. La demande s'applique à tous les acteurs et territoires, et tous doivent, quels que soient leurs moyens, susciter, soutenir et développer des projets innovants.

Une session pour quoi ?

Cette journée d'exploration vise à vous donner des points de repère pour vous permettre de :

- ▶ Cerner ce qu'on appelle "innovation", "innovation territoriale" et "innovation dans le développement local"
- ▶ Identifier ce qui relève ou pas de l'innovation (les caractéristiques), notamment dans les projets que vous menez ou que vous accompagnez
- ▶ Identifier les conditions qui favorisent l'innovation et les différentes phases du processus d'innovation
- ▶ Identifier la plus-value des projets et de leurs caractères innovants pour les territoires

Une session pour qui ?

Une journée pour les élus, les agents de développement, les techniciens et les acteurs du développement qui souhaitent susciter, soutenir et développer des projets innovants.

Méthode pédagogique

- ▶ Des apports théoriques (définition et concepts)
- ▶ Une approche pratique par le décryptage d'expériences à l'aide d'outils (grilles d'analyse) et les échanges entre les participants
- ▶ Un dossier sera remis à l'issue de la journée.

Qui intervient ?

- ▶ Pascale Vincent, chargée de mission, de recherche et de formation au Centre international d'études pour le développement local (CIEDEL, Lyon)
- ▶ Mylène Thou, chargée de mission Valorisations des recherches et innovations à Cap Rural
- ▶ Deux témoignages d'acteurs à l'initiative d'innovations en milieu rural

En pratique

- ▶ Une journée, le 7 décembre 2015, de 9h00 à 17h30, à Bourg-lès-Valence
- ▶ Participation soumise à cotisation - [Télécharger le bulletin de cotisation](#)
- ▶ Nombre limité à 20 participants
- ▶ Date limite d'inscription : le 30 novembre

Contact

Mylène Thou, chargée de mission Valorisations des recherches et Innovations
Tél : 04 75 78 17 15 / 06 77 83 45 03 – valorisations.innovations@caprural.org

A propos

Pendant longtemps, innover c'était introduire une innovation technique et/ou technologique. Aujourd'hui, on parle aussi d'innovation sociale, et de plus en plus souvent d'innovation territoriale. Et, si, au-delà d'être pour les agents de développement une nouvelle injonction avec laquelle ils doivent composer, l'innovation et ses différentes approches étaient une chance pour de nombreux territoires ? Et si les innovations existaient déjà dans les territoires ? Et s'il suffisait de changer de lunettes pour les voir et les accompagner ?